|  |
| --- |
| **Règlement d’attribution d’aide financière dans le cadre de l’appel à projet auprès des entreprises dans leur démarche de certification qualité**  |

* **Objectif :**

Les Balcons du Dauphiné se sont engagés à accompagner les petites entreprises au sens communautaire du territoire, dans leur démarche de certification initiale qualité et d’audit de renouvellement.

Certains marchés nécessitent des certifications particulières des entreprises sans lesquelles elles ne peuvent ni répondre à des demandes de prix leur permettant de s’ouvrir à de nouveaux marchés ni se développer et se maintenir dans ces marchés.

Cette action permettra aux entreprises de bénéficier d’une prise en charge de la prestation d’accompagnement et de s’engager à rembourser à la collectivité la part restante à leur charge.

* **Bases juridiques :**

Une convention existe entre la Région AURA et la communauté de communes des Balcons du Dauphiné en matière de compétence économique et d’attribution des aides.

Intervention sous forme de prestations payées pour le compte d’entreprises avec reversement de la part restante à charge.

* **Description de l’opération :**

Cette opération vise à renforcer la qualification des entreprises du territoire en les incitant à entamer une démarche ou à renouveler les certifications ci-après identifiées:

* ISO 9001 (système assurance qualité)
* ISO 14001 (environnement)
* MASE (sécurité et environnement)
* ISOTS (sous-traitance automobile)
* ASME (appareil sous pression)

L’opération vise à accompagner financièrement chaque entreprise dans sa démarche de certification aidée par un prestataire qualifié choisit ultérieurement par la communauté de communes.

* **Financement et durée de l’opération :**

Le coût de l’intervention par le prestataire sera pris en charge par la communauté de communes au maximum de 80% (64% d’aide par le programme LEADER-Union Européenne, et 16% d’aide des Balcons du Dauphiné) au regard du plafond fixé dans le cadre de la consultation du prestataire.

Le reste à charge des entreprises s’élèvera à environ 20%.

Budget prévisionnel : 10 entreprises x 25 000€TTC = 250 000€TTC (A confirmer dès le choix du prestataire).

La communauté de communes signera une convention de groupement de commande avec les entreprises sélectionnées, dans lequel seront mentionnées la quote-part financière et les obligations de chacun.

Une consultation sera lancée par les Balcons du Dauphiné pour retenir un bureau d’études chargé d’accompagner les entreprises dans leur démarche de certification.

Le démarrage prévisionnel de l’opération est prévu pour début 2020 et celle-ci pourra se poursuivre sur 2021.

* **Bénéficiaires :**

Les petites entreprises au sens communautaire du territoire des Balcons du Dauphiné, à savoir :

* < 50 salariés

**ET**

* CA annuel < 10 millions d’euros ou dont le total du bilan annuel n’excède pas 10 millions d’euros.

Les deux critères sont cumulatifs pour prétendre à l’appui.

* **Conditions d’organisation de l’appel à projet**

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné organise l’appel à projet du 13/08/2019 au 30/09/2019 inclus.

Le dossier d’appel à projet est consultable sur le site internet de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné : https://www.balconsdudauphine.fr/

Les candidatures seront à déposer directement sur la plateforme dédiée :<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd0n7XjWPnr05YwKsvEkB9wME5cGS_wl3TLM85JD7rzWfcngw/viewform?vc=0&c=0&w=1>

* **Critères de sélection des candidatures**

Les entreprises seront sélectionnées selon les critères prédéfinis ci-dessous :

* Certification initiale prioritaire
* Engagement sur la présence d’un pilote qualité au sein de l’entreprise tout au long de la démarche
* Prise en compte de la date de dépôt du dossier

Un jury se réunira courant octobre pour sélectionner les candidats. Les entreprises seront informées de la suite de la démarche par téléphone ou mails.

**Contact :**

Communauté de communes des Balcons du Dauphiné

Pôle développement économique, aménagement et environnement

Service Economie – Sophie DOUSSON (sophie.dousson@balconsdudauphine.fr/ contact@balconsdudauphine.fr)

Téléphone : 04.74.90.39.10